
Le sapeur Gruyer.

Numéro d'inventaire : 1980.00025.120

Auteur(s) : Eugène-louis Le Mouel

Type de document : image imprimée

Éditeur : Quantin (A.) Imprimeur-Editeur (7, rue Saint Benoît Paris)

Imprimeur : Quantin (A.) Imprimeur-Editeur

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1885 (restituée)

Collection : Imagerie artistique. Série 1 ; n° 14

Description : Gravure en couleurs imprimée en chromotypographie traces de colle sur les bords ruban adhésif au dos de la feuille

Mesures : hauteur : 382 mm ; largeur : 268 mm

Notes : Histoire du sapeur Gruyer, fils de l'Alsace, qui reçut, grâce à une méprise, la médaille de sauvetage signature dans la gravure en bas à dr. : "E. Le Mouel" Le Mouel (Eugène-louis) : caricaturiste, affichiste peintre et poète (1859-1934). Il collabora à de nombreux journaux satiriques et illustra plusieurs de ses ouvrages pour les enfants IFF. P. 500. Mention de la gravure, p. 500, n° 5. Illustration en couleur parue dans "L'Imagerie artistique" chez Quantin en 1885.

Mots-clés : Loisirs et distractions (dont pratiques de lecture)

Imagerie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill. en coul.

IMAGERIE ARTISTIQUE
Série 1. — N° 14.

LE SAPEUR GRUYER

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
7, rue Saint-Benoit, Paris.



Gruyer, fils de l'Alsace, était le modèle des sapeurs. Il avait la surveillance spéciale des petits Baderne, enfants du colonel de ce nom, commandant le régiment des voltigeurs de la garde.



Les jours de cérémonie, il arborait son bonnet à poil. Les gens qui le voyaient passer disaient : « Qu'il est donc beau ! » Mais lui disait : « Que c'est donc lourd ! »



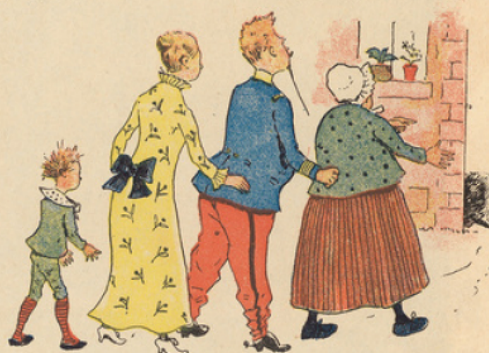
Avant d'aller plus loin dans ce récit, il est bon de présenter le colonel Baderne, militaire loyal, sans peur et sans reproche.



Or, un jour de cérémonie, Gruyer, qui avait quelques instants de répit, s'assit contre le mur de la maison et déposa près de lui son bonnet à poil.



Voilà que, sur ses entrefaites, Adèle, la cuisinière, sortit pour porter à manger aux volailles. Elle aperçut au coin du mur quelque chose de noir et de hérissé.



Elle alla trouver le colonel et lui dit qu'il y avait une bête dans le jardin. Tout le monde sortit et de loin considéra le monstre : « C'est un chien d'une espèce dangereuse », dit le colonel Baderne.



Le colonel alla dans la cave et par le spirail donna de grands coups de canne pour faire sauver l'animal ; mais rien ne bougea.



Pendant ce temps, Gruyer, qui entendait tout et que le mur empêchait de voir, se faisait du bon sang et riait à se tortler.



Le colonel Baderne, ayant recouru au poil hérissé de l'animal que c'était un chien enragé, sortit de nouveau avec un revolver. Bravement alors, il fit feu sur le monstre.



Quand la fumée se fut dissipée, il regarda l'effet de son coup de feu. A ce moment Gruyer apparut et lui cria : « Il s'est envai, le monstre ; mais j'ai gouru abrés et che l'ai dué. »



Le lendemain, le colonel manda Gruyer en sa présence, et devant lui il dit à la colonelle : « Madame Baderne, le sapeur Gruyer, par sa bravoure, a sauvé votre vie et celle de nos enfants. Je lui donne la main d'Adèle et je lui ferai avoir une médaille de sauvetage. »



Gruyer eut en effet Adèle et la médaille de sauvetage, et, chaque fois qu'ils sortaient ensemble, il racontait à son épouse émerveillée comment « l'affair dué le monstre !!! »

